



Rapport financier annuel

du gouvernement du Canada

Exercice 1996-97

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada (1997)
Tous droits réservés

Toute demande de permission pour reproduire ce document doit
être adressée à Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Prix : 16,05 \$ (incluant la TPS)
(Ce prix inclut les *Tableaux de référence financiers*)

On peut obtenir des exemplaires de ce document en s'adressant au :
Centre de distribution de Finances Canada
300, avenue Laurier ouest, Ottawa, K1A 0G5
Téléphone : (613) 995-2855
Télécopieur : (613) 996-0518

This publication is also available in English.

N° de cat. : F1-25/1997F
ISBN-0-660-95790-6





Rapport financier annuel

du gouvernement du Canada

Exercice 1996-97

Le présent document est la quatrième livraison du *Rapport financier annuel* du gouvernement du Canada. Il retrace l'évolution des dépenses et des recettes du gouvernement lors du dernier exercice (1^{er} avril 1996 – 31 mars 1997) et traite des facteurs qui ont eu une incidence sur les résultats enregistrés. Les données chronologiques sont présentées dans un document distinct, intitulé *Tableaux de référence financiers*.

En présentant le *Rapport financier annuel*, le gouvernement donne suite aux recommandations du vérificateur général et du Comité des comptes publics de la Chambre des communes. Le gouvernement convient avec eux que, en fournissant aux Canadiennes et aux Canadiens des renseignements exacts, utiles et à jour sur ses activités financières, et ce, sous une forme accessible, il améliore la reddition de comptes et permet aux citoyennes et aux citoyens du Canada de jouer un rôle plus actif et efficace dans l'orientation des décisions gouvernementales.

Comme l'indique le présent rapport, d'importants progrès ont été accomplis dans l'assainissement des finances fédérales. Le déficit est passé d'un sommet de 42 milliards de dollars en 1993-94 à 8,9 milliards en 1996-97. Cette évolution témoigne de la validité de la stratégie adoptée par le gouvernement – stratégie qui consiste à fonder les plans budgétaires sur des hypothèses prudentes et à les assortir d'une substantielle réserve pour éventualités – et qui a permis d'instaurer des conditions propices à la croissance économique et à la création d'emplois.



Le gouvernement estime que c'est en comptabilisant les passifs pendant l'exercice où ils sont contractés qu'il fait preuve d'une transparence maximale et rend le mieux compte de ses activités au Parlement ainsi qu'aux Canadiennes et aux Canadiens. C'est l'usage que nous avons toujours suivi et que nous continuerons de suivre. C'est pourquoi je suis déçu que le vérificateur général ait formulé une restriction dans son opinion sur les états financiers de l'exercice en ce qui concerne la comptabilisation, en 1996-97, du passif correspondant à la Fondation canadienne pour l'innovation. Le gouvernement est d'avis qu'en substance, cette transaction représente un engagement financier dont les états financiers de 1996-97 doivent tenir compte. Nous croyons que les gouvernements doivent rendre compte des engagements qu'ils prennent – et ce, l'année où ils les prennent – au lieu de les reporter à une date future.

Les données financières du présent rapport sont fondées sur les résultats vérifiés qui apparaîtront dans les *Comptes publics du Canada*, dont le dépôt à la Chambre des communes est prévu pour cet automne.

Le ministre des Finances
L'honorable Paul Martin, c.p., député

TABLE DES MATIÈRES

Points saillants du rapport	5
La dette publique nette	5
Besoins financiers ou excédent	5
Déficit en baisse de 19,7 milliards de dollars par rapport à 1995-96	7
Déficit inférieur au niveau visé	7
L'évolution économique en 1996	8
Les recettes budgétaires	11
Les dépenses budgétaires	14
Les besoins financiers ou l'excédent, et la dette	18
La «carte de pointage»	20
Opinion du vérificateur général sur les états financiers condensés du gouvernement du Canada	23
Les états financiers condensés du gouvernement du Canada	25

POINTS SAILLANTS DU RAPPORT

Le déficit fédéral, mesuré par le résultat des opérations budgétaires, s'est élevé à 8,9 milliards de dollars en 1996-97. Ce chiffre correspond à l'excédent des dépenses budgétaires, 149,8 milliards de dollars, sur les recettes budgétaires, 140,9 milliards de dollars.

Le déficit budgétaire de 8,9 milliards de dollars est :

- le plus faible enregistré depuis 1976-77;
- inférieur de 19,7 milliards de dollars à celui de 1995-96 (28,6 milliards), ce qui représente la plus forte diminution en une année;
- inférieur de 33,1 milliards de dollars au sommet de 42 milliards enregistré en 1993-94;
- inférieur de 15,4 milliards de dollars à l'objectif de 24,3 milliards visé pour l'exercice – celui-ci représentant la troisième année consécutive au cours de laquelle le déficit a été inférieur au niveau visé.

En 1996-97, les recettes budgétaires ont été supérieures aux dépenses de programmes – les dépenses totales moins les intérêts de la dette publique – de 36,1 milliards de dollars, soit près du double des 18,3 milliards enregistrés en 1995-96. Cet excédent «de fonctionnement» n'a pas été suffisant pour compenser des intérêts de 45,0 milliards de dollars sur la dette publique, d'où un déficit de 8,9 milliards.

La baisse du déficit, combinée à une modeste croissance économique en 1996, s'est traduite par une forte diminution du ratio du déficit à la production (le PIB), qui est passé de 3,7 p. 100 en 1995-96 à 1,1 p. 100 en 1996-97. Le ratio observé en 1996-97 est le plus faible depuis 1970-71.

La part du déficit revenant à chaque Canadien (adulte ou enfant) s'élevait à 295 dollars, contre 958 dollars en 1995-96. Cela correspond à des dépenses fédérales de 4 961 dollars et à des recettes de 4 666 dollars par habitant.

La dette publique nette

Le déficit enregistré en 1996-97 a porté la dette publique nette du gouvernement fédéral – le montant cumulatif des déficits et des excédents annuels – à 583,2 milliards de dollars.

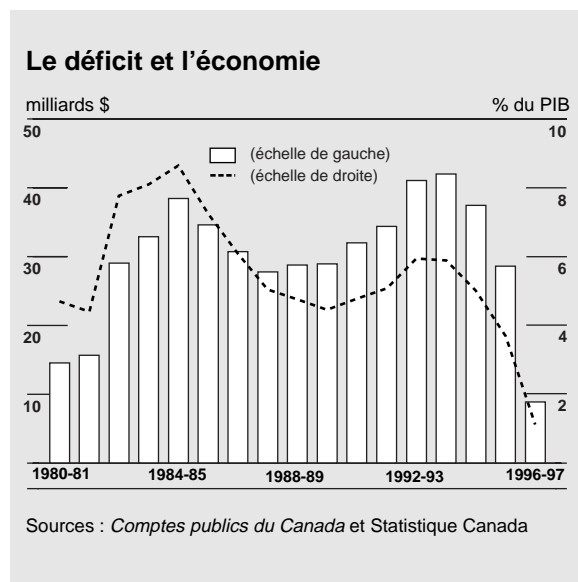
- En proportion de l'économie canadienne, le déficit accumulé s'est établi à 73,1 p. 100, en baisse par rapport à 74,0 p. 100 en 1995-96.
- Il s'agit de la première diminution notable depuis 1974-75.
- Il y a 10 ans, le ratio de la dette au PIB s'établissait à 54,1 p. 100.

À la fin de 1996-97, la dette publique nette atteignait 19 313 dollars par habitant, contre 19 227 dollars à l'exercice précédent.

Besoins financiers ou excédent

Le déficit budgétaire est le principal chiffre utilisé pour mesurer la situation financière du gouvernement fédéral, mais il existe d'autres mesures importantes. Ainsi, les besoins ou l'excédent financiers mesurent la différence entre les entrées et les sorties de fonds de l'État. La plupart des pays industrialisés évaluent leurs résultats budgétaires au moyen de données comparables aux besoins financiers.

- L'exercice 1996-97 s'est soldé par un excédent financier net de 1,3 milliard de dollars, hors opérations de change. Il s'agissait du premier excédent financier obtenu par le gouvernement fédéral depuis 1969-70. Parmi les pays du G-7, le Canada a été le seul à enregistrer un excédent en 1996-97.
- L'exercice 1995-96 s'était soldé par des besoins financiers nets de 17,2 milliards de dollars.



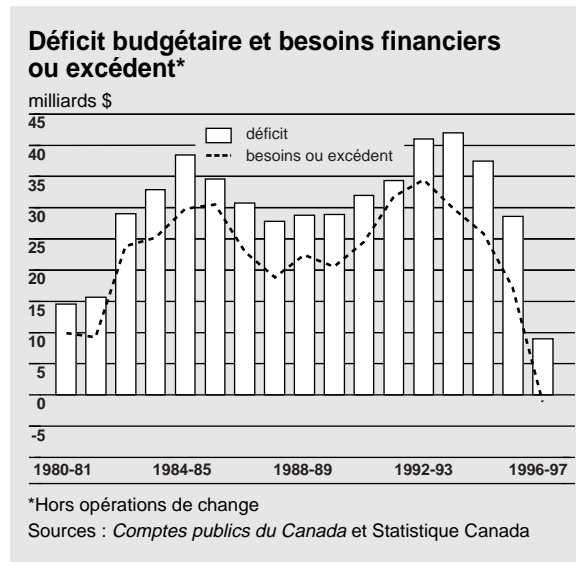
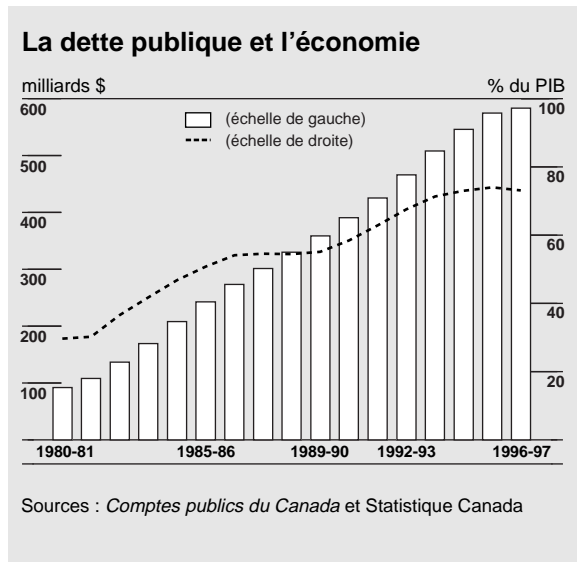


Tableau 1
Aperçu financier

	1993-94	1994-95	1995-96	1996-97
	(milliards de dollars)			
Opérations budgétaires				
Recettes	116,0	123,3	130,3	140,9
Dépenses de programmes	-120,0	-118,7	-112,0	-104,8
Solde de fonctionnement	-4,0	4,6	18,3	36,1
Frais de la dette	-38,0	-42,0	-46,9	-45,0
Déficit	-42,0	-37,5	-28,6	-8,9
Opérations non budgétaires	12,2	11,6	11,4	10,2
Besoins financiers ou excédent (hors opérations de change)	-29,9	-25,8	-17,2	1,3
Situation financière				
Total du passif	-546,4	-584,8	-624,7	-640,7
Total de l'actif	38,2	39,1	50,4	57,5
Déficit accumulé (dette publique nette)	-508,2	-545,7	-574,3	-583,2
Résultats financiers en % du PIB				
Déficit	-5,9	-5,0	-3,7	-1,1
Déficit accumulé	-71,3	-73,0	-74,0	-73,1

Remarque : les chiffres positifs indiquent des ressources nettes et les chiffres négatifs, des besoins financiers nets.

Déficit en baisse de 19,7 milliards de dollars par rapport à 1995-96

Le déficit a diminué de 19,7 milliards de dollars de 1995-96 à 1996-97. Cette baisse est attribuable :

- aux mesures de restriction prises dans les budgets de 1994 et de 1995, principalement au chapitre des dépenses de programmes;
- à la croissance économique;
- à des facteurs ponctuels du côté des recettes.

Les recettes ont augmenté de 10,6 milliards de dollars, soit de 8,1 p. 100. Cette hausse des recettes se décompose comme suit :

- Une somme de 2,5 milliards de dollars est attribuable au produit net de la vente du Système de navigation aérienne et à l'accélération de la perception des cotisations d'assurance-emploi.
- Un montant de 0,7 milliard de dollars est imputable au reclassement de la taxe de transport aérien, passée des dépenses de programmes aux recettes. Ce reclassement ayant touché et les recettes, et les dépenses de programmes, il n'a aucun effet sur le déficit.
- Le reste, soit 7,4 milliards de dollars, est attribuable principalement à l'intensification de l'activité économique et à l'interaction du régime fiscal avec l'évolution de l'économie.
- Les changements fiscaux annoncés depuis 1993, qui ont visé principalement à resserrer le régime fiscal et à le rendre plus équitable, ont eu un effet net additionnel égal à seulement 0,2 milliard de dollars.

Les dépenses de programmes ont baissé de 7,2 milliards de dollars pour s'établir à 104,8 milliards.

- Cette baisse s'explique par les mesures de restriction prises dans les budgets de 1994 et de 1995, ainsi que par la croissance économique.
- C'est la quatrième année de suite que les dépenses de programmes diminuent. Elles ont été inférieures de 17,8 milliards de dollars à leur niveau de 1992-93.

Les frais de la dette publique ont reculé de 1,9 milliard de dollars. Cette baisse est attribuable à la diminution du taux d'intérêt moyen réel sur la dette, qui est passé de 8 p. 100 en 1995-96 à 7,5 p. 100 en 1996-97. Ce facteur a plus que compensé la hausse de 14,2 milliards de dollars de la dette portant intérêt.

Déficit inférieur au niveau visé

En 1996-97, le déficit a été inférieur de 15,4 milliards de dollars au niveau cible de 24,3 milliards fixé dans le budget de 1996.

- Les recettes budgétaires ont été supérieures de 5,9 milliards, dont 3,2 milliards de dollars attribuables à des facteurs ponctuels et le reste, surtout à la hausse des rentrées d'impôt des sociétés et de taxe sur les produits et services (TPS).
- Les dépenses de programmes ont été inférieures de 4,2 milliards de dollars, dans une large mesure grâce au contrôle plus rigoureux des dépenses directes et à la diminution des prestations d'assurance-emploi.
- Les frais de la dette publique ont été de 2,8 milliards de dollars moins élevés, sous l'effet de la baisse des taux d'intérêt.
- Enfin, la réserve pour éventualités de 2,5 milliards de dollars n'a pas eu à être utilisée.

Le déficit a été inférieur de 10,1 milliards de dollars au chiffre estimé de 19,0 milliards annoncé dans le budget de 1997.

- Les recettes budgétaires ont été supérieures de 5,4 milliards de dollars, principalement à cause de rentrées plus élevées au titre de l'impôt des sociétés et de la TPS.
- Les dépenses de programmes ont été plus faibles de 4,2 milliards de dollars, surtout parce que les redressements comptables de fin d'exercice ont été beaucoup moins élevés que prévu.
- Les frais de la dette publique ont été inférieurs de 0,5 milliard de dollars.

La stratégie budgétaire du gouvernement consiste à se fixer des objectifs mobiles sur deux ans, à fonder ces objectifs sur des hypothèses économiques prudentes à des fins de planification et à les assortir de substantielles réserves pour éventualités. Depuis qu'elle est en application, cette stratégie a permis d'obtenir, année après année, un déficit inférieur au niveau cible.

L'ÉVOLUTION ÉCONOMIQUE EN 1996

Les principaux facteurs qui influent sur les résultats financiers sont :

- l'incidence des mesures budgétaires;
- l'évolution de la conjoncture économique;
- l'interaction du régime fiscal et de l'évolution économique.

Cette section décrit brièvement l'évolution de l'économie en 1996.

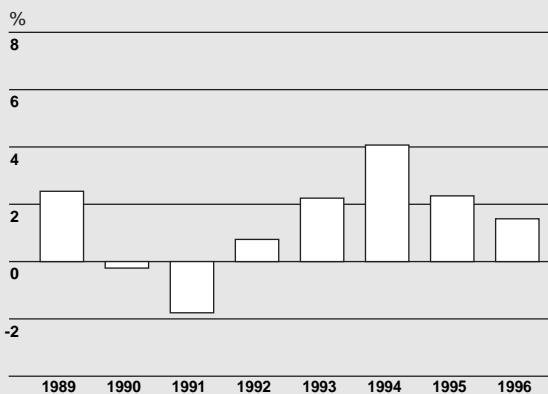
La croissance économique s'est ralentie en 1996. Le produit intérieur brut (PIB) réel – c'est-à-dire le PIB avant correction de l'inflation – a progressé de 1,5 p. 100, contre 2,3 p. 100 en 1995. Ce ralentissement est attribuable à une faible croissance au cours des deux premiers trimestres de 1996, sous l'effet d'un déstockage des entreprises et d'une décélération temporaire de l'économie américaine, qui a freiné la hausse des exportations. La croissance a été beaucoup plus vigoureuse au second semestre de 1996, les entreprises ayant ramené leurs stocks à un niveau plus normal. De façon plus particulière, la baisse appréciable des taux d'intérêt depuis le début de 1995 s'est traduite par un redressement marqué des dépenses intérieures, notamment au chapitre des investissements non résidentiels et de la consommation.

Les tensions inflationnistes sont demeurées faibles en 1996, l'inflation mesurée par l'indice des prix à la consommation (IPC) demeurant dans la moitié inférieure de la fourchette cible de 1 à 3 p. 100 visée par la Banque du Canada. L'IPC global s'est élevé de 1,6 p. 100, contre 2,1 p. 100 en 1995. L'indice implicite des prix du PIB, la mesure la plus générale des prix intérieurs, a augmenté de 1,3 p. 100, après une hausse de 1,5 p. 100 en 1995.

Les principales variables économiques qui influent sur les résultats financiers du gouvernement fédéral sont le revenu des particuliers, les bénéfices des sociétés, la demande des consommateurs et les taux d'intérêt.

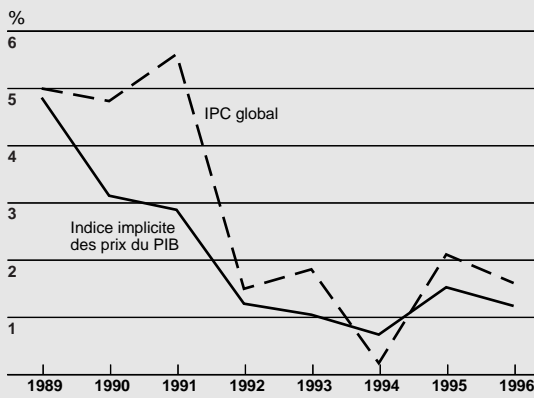
L'assiette de l'impôt des particuliers est le revenu personnel. Les rentrées d'impôt sur le revenu des particuliers sont influencées non seulement par la variation du revenu des particuliers, mais aussi par sa composition. Le revenu des particuliers se compose du revenu du travail, du revenu net des entreprises non constituées en société, des intérêts et dividendes reçus ainsi que des transferts aux particuliers, qui proviennent principalement de l'État. Le revenu des particuliers a augmenté de 2,0 p. 100 en 1996, en baisse de la progression de 3,3 p. 100 en 1995. La majeure partie de la hausse enregistrée en 1996 est imputable à l'augmentation de 2,8 p. 100 du revenu du travail (traitements,

Croissance réelle du PIB



Source : Statistique Canada

Prix et coûts



Source : Statistique Canada

salaires et revenus complémentaires du travail); l'augmentation de la croissance de l'emploi et de celle des salaires a contribué à parts égales à la hausse du revenu du travail. La progression du revenu du travail a été exclusivement le fait du secteur privé, une baisse ayant été enregistrée dans le secteur public. Le revenu net tiré des entreprises non constituées en société a crû de 3,5 p. 100. Par contre, les revenus d'intérêts et de dividendes ont diminué de 3 p. 100, après s'être élevés de 9,6 p. 100 en 1995. Ce changement est attribuable principalement à la baisse des taux d'intérêt en 1996. Quant aux paiements de transfert des administrations publiques, ils ont augmenté en 1996, mais presque entièrement sous l'effet du paiement ponctuel lié à l'élimination des subventions prévues par la *Loi sur le transport du grain de l'Ouest*.

Les bénéfices des sociétés, l'assiette de l'impôt des sociétés, n'ont à peu près pas varié en 1996, après s'être accrus de 13,1 p. 100 en 1995. On a toutefois observé un changement de composition, une hausse des bénéfices dans le secteur financier compensant un recul dans le secteur non financier.

L'assiette de la TPS correspond approximativement aux dépenses des particuliers en biens et en services, abstraction faite des dépenses d'alimentation et des loyers, mais compte tenu de la construction résidentielle. Ces dépenses ont augmenté de 4,9 p. 100 en 1996, marquant une forte hausse par rapport à 1995, où la progression n'avait été que de 0,6 p. 100.

Le taux de chômage est passé de 9,5 p. 100 en 1995 à 9,7 p. 100 en 1996, le nombre d'emplois n'ayant pas augmenté aussi vite que la population active. Cette dernière s'est accrue de 1,5 p. 100 en 1996, contre seulement 0,7 p. 100 l'année précédente. Quant à l'emploi, il a progressé de 1,3 p. 100 en 1996, soit un peu moins vite qu'en 1995, où il avait augmenté de 1,6 p. 100.

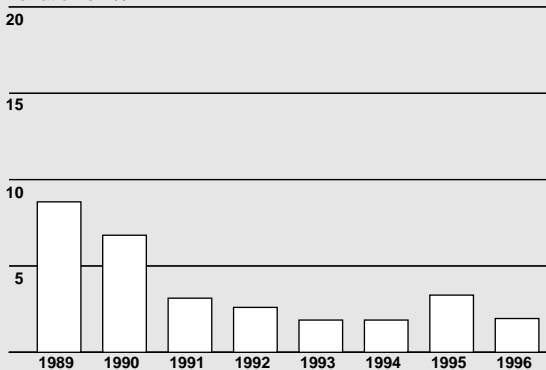
Tableau 2

Principaux indicateurs économiques

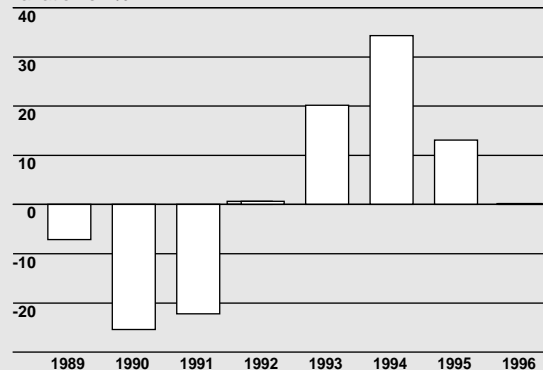
	1995	1996
	(variation en pourcentage d'une année sur l'autre, sauf indication contraire)	
PIB réel	2,3	1,5
Inflation :		
IPC	2,1	1,6
Indice implicite des prix du PIB	1,5	1,3
PIB nominal	3,9	2,8
Revenu des particuliers	3,3	2,0
Revenu du travail	3,2	2,8
Bénéfices des sociétés	13,1	0,2
Dépenses des particuliers hors aliments et loyers, mais incluant la construction résidentielle	0,6	4,9
Emploi	1,6	1,3
Taux d'intérêt		
Bons du Trésor de 3 mois (%)	7,0	4,3
Obligations de référence à 10 ans du gouvernement du Canada (%)	8,1	7,2

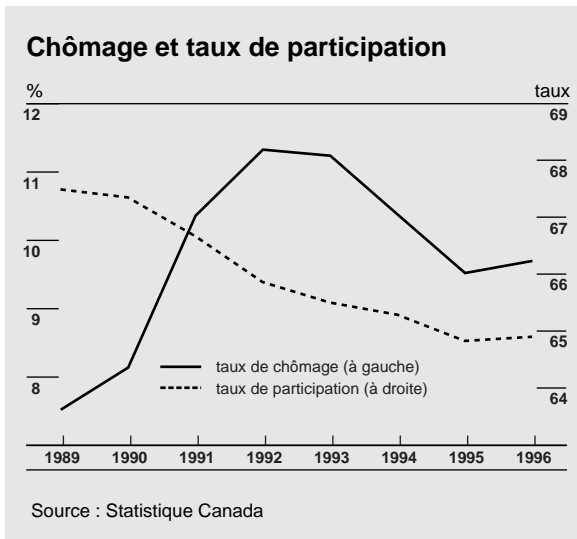
Revenu des particuliers

variation en %

**Bénéfices des sociétés**

variation en %





Les taux d'intérêt à court terme n'ont cessé de diminuer en 1996, terminant l'année à 2,9 p. 100. Sur l'ensemble de l'année, ils se sont établis à 4,3 p. 100 en moyenne, comparativement à 7,0 p. 100 en 1995. Le taux de l'obligation de référence à 10 ans du gouvernement du Canada a également baissé, passant de 8,1 p. 100 en 1995 à 7,2 p. 100 en 1996. Le dollar canadien s'est établi en moyenne à 73,3 cents américains en 1996, légèrement au-dessus du cours moyen de 72,9 cents américains enregistré en 1995.

LES RECETTES BUDGÉTAIRES

Le tableau 3 présente les recettes budgétaires à la fois en chiffres nets et en chiffres bruts. Les résultats en chiffres bruts traduisent souvent mieux l'évolution fondamentale de l'économie, tandis que les chiffres nets correspondent à la manière dont les données budgétaires sont présentées au Parlement. La différence entre les deux séries de chiffres est attribuable principalement à deux facteurs :

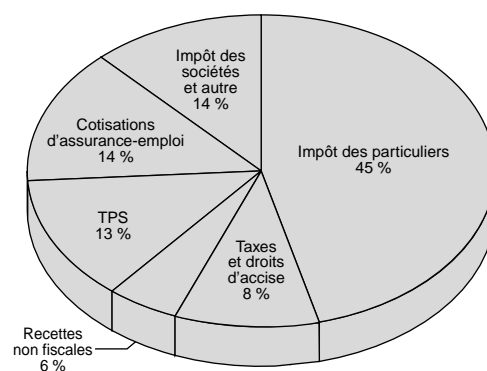
- certaines dépenses fiscales, comme la prestation fiscale pour enfants et le crédit pour TPS accordé aux contribuables à revenu modeste, sont portées en déduction des rentrées d'impôt sur le revenu;
- certaines recettes sont portées au crédit des ministères pour des services particuliers, comme le coût des services policiers dans les provinces, qui est porté en déduction des dépenses de la Gendarmerie royale du Canada.

Les principales composantes des recettes budgétaires sont :

- l'impôt sur le revenu des particuliers;
- l'impôt sur les bénéfices des sociétés;

- les autres impôts directs, principalement l'impôt des non-résidents;
- les cotisations d'assurance-emploi;
- les recettes de la TPS;

Recettes nettes en 1996-97



Source : Comptes publics du Canada

Tableau 3

Recettes budgétaires

	1995-96		1996-97	
	Brutes	Nettes	Brutes	Nettes
	(millions de dollars)			
Impôts directs				
Impôt sur le revenu des particuliers	64 778	60 167	68 122	63 282
Impôt des sociétés	15 955	15 955	17 020	17 020
Autres	2 105	2 105	2 847	2 847
<i>Total de l'impôt sur le revenu</i>	<i>82 838</i>	<i>78 227</i>	<i>87 989</i>	<i>83 149</i>
Cotisations d'assurance-emploi	18 510	18 510	19 816	19 816
Taxes et droits d'accise				
Taxe sur les produits et services	19 174	16 375	20 951	18 079
Droits de douane à l'importation	2 969	2 969	2 676	2 676
Autres taxes et droits d'accise	7 943	7 260	8 343	8 343
<i>Total des taxes et droits d'accise</i>	<i>30 086</i>	<i>26 604</i>	<i>31 970</i>	<i>29 098</i>
Total des recettes fiscales	131 434	123 341	139 775	132 063
Recettes non fiscales	10 659	6 960	12 697	8 833
<i>Total des recettes</i>	<i>142 093</i>	<i>130 301</i>	<i>152 472</i>	<i>140 896</i>

- les autres taxes et droits d'accise, qui comprennent les droits de douane à l'importation, les taxes d'accise sur les carburants et les autres taxes et droits d'accise, principalement sur le tabac et les produits du tabac, et, à compter d'avril 1996, la taxe de transport aérien;
- les recettes non fiscales, qui se composent des revenus de placements et de recettes non fiscales diverses, comme le produit net de la vente d'actifs et les droits ou frais imposés aux utilisateurs.

Les recettes budgétaires brutes se sont élevées à 152,5 milliards de dollars en 1996-97, en hausse de 10,4 milliards, soit de 7,3 p. 100, par rapport à 1995-96. Les recettes brutes ont dépassé de 11,6 milliards de dollars les recettes nettes de l'exercice, la différence étant attribuable pour 5,2 milliards à la prestation fiscale pour enfants, pour 2,9 milliards au crédit pour TPS accordé aux contribuables à revenu modeste et pour 3,5 milliards, principalement aux recettes portées en déduction des dépenses de programmes.

Les recettes budgétaires nettes se sont établies à 140,9 milliards de dollars, en hausse de 10,6 milliards, soit 8,1 p. 100, par rapport à 1995-96. Cette augmentation est attribuable pour :

- 2,5 milliards de dollars à des facteurs ponctuels (la vente du Système de navigation aérienne et la perception accélérée des cotisations d'assurance-emploi);
- 0,7 milliard de dollars au reclassement de la taxe de transport aérien, passée des dépenses de programmes aux recettes budgétaires;
- 7,4 milliards de dollars, principalement à la croissance économique et à l'interaction du régime fiscal avec l'évolution de l'économie.

Les rentrées nettes d'impôt sur le revenu des particuliers ont affiché une hausse de 3,1 milliards de dollars, soit 5,2 p. 100, par rapport à 1995-96. La croissance du revenu des particuliers s'étant ralentie en 1996, la hausse a été un peu moins forte qu'en 1995-96, alors que la progression s'était chiffrée à 3,8 milliards de dollars. La croissance enregistrée en 1996-97 est attribuable à la fois à l'augmentation des versements trimestriels

et à la hausse des retenues à la source. D'après les règlements entrés en vigueur en 1994, les contribuables, principalement ceux qui reçoivent des revenus de placements et les travailleurs autonomes, qui ont des obligations fiscales ne faisant pas l'objet de retenues au-delà d'un seuil déterminé au cours d'une année d'imposition, sont tenus de verser des acomptes provisionnels trimestriels l'année suivante. L'augmentation des impôts à payer en 1995 sur les revenus ne faisant pas l'objet de retenues fiscales a fait qu'un plus grand nombre de contribuables ont dû verser des acomptes provisionnels d'impôt en 1996. Les retenues salariales ont suivi l'évolution à la hausse des revenus du travail.

Les rentrées d'impôt des sociétés ont augmenté de 1,1 milliard de dollars, soit de 6,7 p. 100. Bien que les bénéfices des sociétés n'aient à peu près pas changé de 1995 à 1996, ils ont augmenté dans les secteurs où les taux d'imposition réels sont plus élevés (principalement le secteur financier) et diminué dans ceux où les taux d'imposition réels sont plus faibles (le secteur non financier), d'où une hausse des rentrées nettes. Les autres impôts directs, principalement les retenues fiscales applicables aux non-résidents, qui reflètent en grande partie l'évolution du secteur des sociétés, ont augmenté de 0,7 milliard de dollars.

Les recettes tirées des cotisations d'assurance-emploi se sont accrues de 1,3 milliard de dollars, dont 1 milliard au titre de la modification des règles de versement, selon les estimations. Depuis le 1^{er} janvier 1997, l'assiette à laquelle s'appliquent les taux de cotisation n'est plus le maximum des gains hebdomadaires assurables, mais le maximum des gains annuels assurables. Même si le montant annuel des cotisations versées n'a pas changé pour la plupart des employés et de leurs employeurs, ceux qui gagnent plus que le maximum annuel des gains assurables doivent désormais verser une proportion supérieure de leurs cotisations au début de l'année civile et un montant moins élevé ensuite. Comme l'exercice du gouvernement fédéral ne coïncide pas avec l'année civile, un effet de trésorerie positif a été observé au dernier trimestre de l'exercice 1996-97. L'effet de la diminution des taux de cotisation a été compensé par la hausse du nombre des personnes employées, ce qui explique le reste de l'augmentation des cotisations perçues.

Le total des taxes et droits d'accise a progressé de 2,5 milliards de dollars, soit de 9,4 p. 100, en 1996-97, après avoir reculé de 0,5 milliard en 1995-96. Ce redressement est attribuable en partie au reclassement de la taxe de transport aérien, le reste s'expliquant en majeure partie par une reprise des rentrées de TPS.

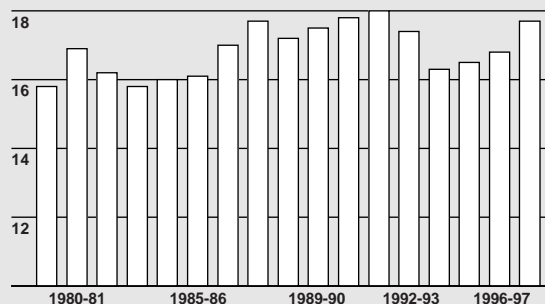
- Les rentrées de TPS ont progressé de 1,7 milliard de dollars, soit de 10,4 p. 100, après avoir diminué de 0,4 milliard en 1995-96. Cette augmentation, en 1996-97, s'explique par la reprise de la consommation en 1996, par le calendrier de perception, par les dates de versement des remboursements de même que par des facteurs relatifs à la production des déclarations, qui avaient exercé une influence à la baisse au cours de l'exercice précédent.
- Les droits de douane à l'importation ont diminué de 0,3 milliard de dollars, soit de 9,9 p. 100, la croissance des importations en 1996 ayant été compensée, et au-delà, par les réductions tarifaires découlant d'accords internationaux.
- Les autres taxes et droits d'accise se sont accrus de 1,1 milliard de dollars en 1996-97. De cette hausse, 0,7 milliard de dollars proviennent du reclassement de la taxe de transport aérien. Avant avril 1996, le produit de cette taxe était porté en déduction du coût d'exploitation des aéroports fédéraux, ce qui réduisait d'autant les dépenses de programmes. Depuis la vente du Système de navigation aérienne, le produit de cette taxe est inclus dans les recettes budgétaires. Comme ce changement touche aussi bien les recettes nettes que les dépenses de programmes, le déficit n'est pas modifié.

Les recettes non fiscales ont augmenté de 1,9 milliard de dollars, soit de 26,9 p. 100, en 1996-97, principalement sous l'effet de la vente du Système de navigation aérienne (1,5 milliard de dollars).

Les recettes nettes exprimées en proportion du PIB, c'est-à-dire le «ratio des recettes», se sont établies à 17,7 p. 100, contre 16,8 p. 100 en 1995-96. Environ la moitié de cette hausse s'explique par des facteurs spéciaux (la vente du Système de navigation aérienne, la perception accélérée des cotisations d'assurance-emploi et le reclassement de la taxe de transport aérien). Pour le reste, cette augmentation s'explique en bonne partie par la vigoureuse croissance des rentrées d'impôt des sociétés et d'autres impôts directs, ainsi que de la TPS.

Le ratio des recettes

% du PIB
20



Sources : ministère des Finances et Statistique Canada

LES DÉPENSES BUDGÉTAIRES

Le tableau 4 présente les dépenses budgétaires en chiffres bruts et en chiffres nets. Les dépenses budgétaires brutes comprennent certaines dépenses qui sont tributaires du régime fiscal, par exemple la prestation fiscale pour enfants et le crédit pour

TPS aux contribuables à revenu modeste. De plus, les chiffres bruts ne comprennent pas certaines recettes directement liées aux services fournis, qui sont inscrites en chiffres nets directement au crédit du ministère fournissant les services.

Tableau 4

Dépenses budgétaires

	1995-96		1996-97	
	Brutes	Nettes	Brutes	Nettes
(millions de dollars)				
Transferts aux particuliers				
Prestations de sécurité de la vieillesse	20 430	21 034	21 207	21 606
Prestations d'assurance-emploi	13 476	13 476	12 380	12 380
Prestation fiscale pour enfants et crédit pour TPS	8 014	0	8 111	0
<i>Total</i>	<i>41 920</i>	<i>34 510</i>	<i>41 698</i>	<i>33 986</i>
Transferts aux autres administrations				
Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux ¹	18 583	18 583	14 758	14 758
Accords fiscaux	9 803	9 803	9 820	9 820
Paiements de remplacement de programmes permanents	-1 912	-1 912	-2 014	-2 014
<i>Total</i>	<i>26 474</i>	<i>26 474</i>	<i>22 564</i>	<i>22 564</i>
Autres transferts				
Agriculture et Agroalimentaire	924	924	1 035	1 035
Affaires étrangères et Commerce international	2 081	2 081	2 052	2 052
Développement des ressources humaines	2 521	2 521	2 080	2 080
Affaires canadiennes et Nord canadien	3 666	3 666	3 897	3 897
Industrie Canada et organismes de développement régional	2 402	2 402	2 093	2 093
Anciens combattants	1 391	1 391	1 369	1 369
Autres	5 169	5 169	4 934	4 934
<i>Total</i>	<i>18 154</i>	<i>18 154</i>	<i>17 460</i>	<i>17 460</i>
Total des transferts	86 548	79 138	81 722	74 010
Dépenses des sociétés d'État				
Société canadienne d'hypothèques et de logement	1 940	1 940	1 967	1 967
Société Radio-Canada	1 649	1 171	1 391	997
Autres	2 451	1 210	1 465	614
<i>Total</i>	<i>6 040</i>	<i>4 321</i>	<i>4 823</i>	<i>3 578</i>
Défense				
Personnel	4 365	4 365	3 454	3 454
Immobilisations	2 686	2 686	2 246	2 246
Autres dépenses de fonctionnement	3 242	2 884	3 231	2 841
<i>Total</i>	<i>10 293</i>	<i>9 935</i>	<i>8 931</i>	<i>8 541</i>
Dépenses de tous les autres ministères				
Personnel	12 382	12 382	11 904	11 904
Immobilisations	1 356	1 356	1 609	1 609
Autres dépenses de fonctionnement	7 186	4 881	7 407	5 178
<i>Total</i>	<i>20 924</i>	<i>18 619</i>	<i>20 920</i>	<i>18 691</i>
Total des dépenses de programmes	123 805	112 013	116 396	104 820
Frais de la dette publique	46 905	46 905	44 973	44 973
Total des dépenses budgétaires	170 710	158 918	161 369	149 793

¹ En 1996-97, le Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux a remplacé le Financement des programmes établis et le Régime d'assistance publique du Canada. Les chiffres de 1995-96 ont été retraités pour être comparables à ceux de 1996-97.

Les dépenses budgétaires totales du gouvernement fédéral se sont élevées en chiffres bruts à 161,4 milliards de dollars en 1996-97, en baisse de 9,3 milliards, soit 5,5 p. 100, par rapport à 1995-96. Les dépenses de programmes brutes ont diminué de 7,4 milliards de dollars, tandis que les frais de la dette publique baissaient de 1,9 milliard.

Les dépenses budgétaires totales se sont élevées en chiffres nets à 149,8 milliards de dollars en 1996-97, en baisse de 9,1 milliards, soit 5,7 p. 100, par rapport à 1995-96. Si l'on tient compte du reclassement de la taxe de transport aérien, la baisse s'établit à 9,8 milliards de dollars.

- Les frais de la dette publique ont diminué de 1,9 milliard de dollars.
- Les dépenses de programmes ont reculé de 7,2 milliards de dollars, en majeure partie sous l'effet des mesures de restriction.

Le «ratio des dépenses», c'est-à-dire les dépenses budgétaires nettes en proportion des recettes budgétaires nettes, s'est établi à 106,3 p. 100, contre 122,0 p. 100 en 1995-96. Cela signifie qu'en 1996-97 les dépenses ont été supérieures de 6,3 p. 100 aux recettes et que cette différence a dû être financée par des emprunts. En 1993-94, le ratio des dépenses s'élevait à 136,2 p. 100, ce qui signifiait qu'il fallait emprunter un montant équivalant à 36,2 p. 100 des recettes.

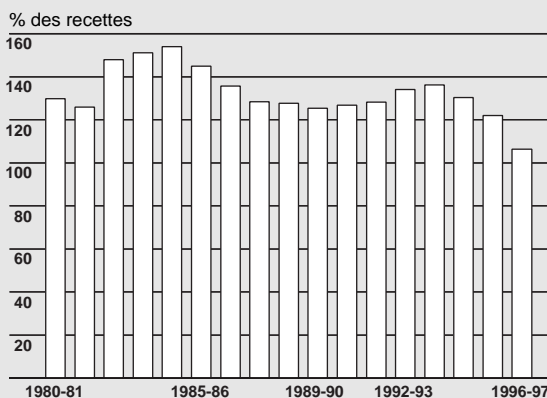
Les frais de la dette publique ont baissé de 1,9 milliard de dollars, soit 4,1 p. 100, en 1996-97 par rapport à 1995-96. Cette diminution, la première en trois ans, s'explique par la réduction des taux d'intérêt en 1996. Le taux d'intérêt moyen réel sur les titres portant intérêt du gouvernement fédéral (la dette non échue et le passif au titre des pensions) est passé de 8,0 p. 100 en 1995-96 à 7,5 p. 100 en 1996-97.

Les frais de la dette publique exprimés en proportion des recettes budgétaires – la part des intérêts – sont passés de 36,0 p. 100 en 1995-96 à 31,9 p. 100 en 1996-97. Cela signifie qu'en 1996-97, le gouvernement a dépensé environ 32 cents sur chaque dollar de recettes pour payer les intérêts de la dette publique.

Les dépenses de programmes nettes, c'est-à-dire les dépenses budgétaires nettes moins les frais de la dette publique, ont diminué de 7,2 milliards de dollars, soit de 6,4 p. 100, en 1996-97. Cette baisse est attribuable aux mesures de réduction des dépenses annoncées dans les budgets de février 1994 et 1995. Il s'agit du quatrième exercice consécutif à présenter une baisse des dépenses de programmes, ces dernières étant inférieures de 17,8 milliards de dollars à leur niveau de 1992-93.

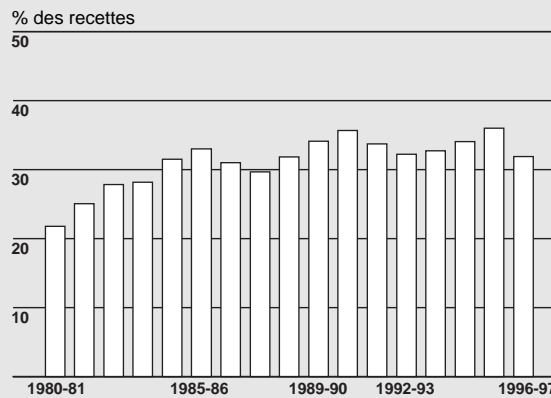
Les dépenses de programmes en proportion des recettes nettes, soit la «part des programmes», s'établissaient à 74,4 p. 100 en 1996-97, contre 86,0 p. 100 en 1995-96.

Le ratio des dépenses

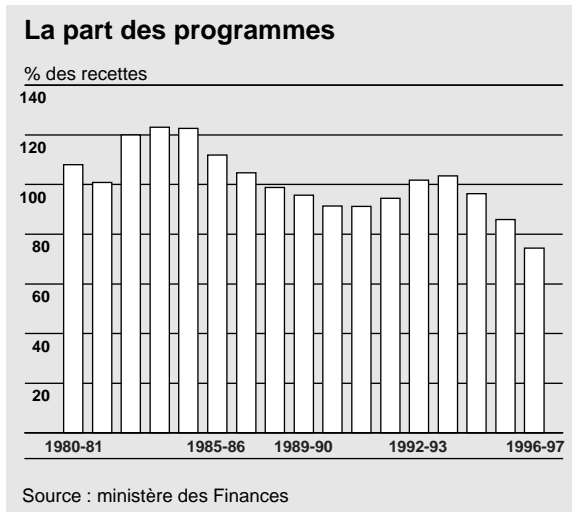


Source : ministère des Finances

La part des intérêts



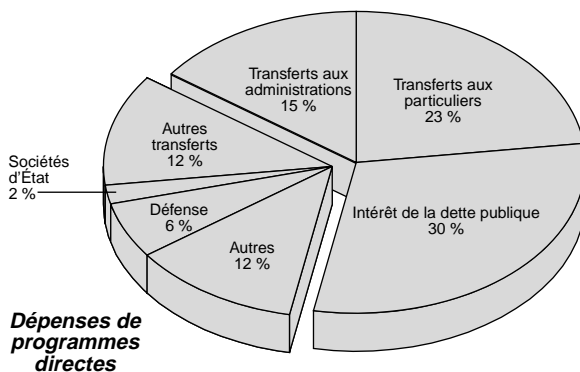
Source : ministère des Finances



Les dépenses de programmes peuvent se répartir dans les catégories suivantes :

- les principaux transferts aux particuliers;
- les principaux transferts aux autres administrations publiques;
- les dépenses de programmes directes, qui comprennent :
 - les autres transferts et subventions,
 - les dépenses liées aux sociétés d'État,
 - la défense,
 - les dépenses de fonctionnement et d'immobilisations des ministères et organismes fédéraux, défense exclue.

Dépenses nettes totales en 1996-97



Source : Comptes publics du Canada

Les principaux transferts nets aux particuliers se composent des prestations aux personnes âgées et des prestations d'assurance-emploi. Ces postes ont diminué de 0,5 milliard de dollars, soit 1,5 p. 100.

- Les prestations d'assurance-emploi ont baissé de 1,1 milliard de dollars par rapport à 1995-96. Le nombre de chômeurs ayant légèrement augmenté en 1996, la baisse des prestations est attribuable aux changements structurels mis en œuvre en 1996, notamment la modification des critères d'admissibilité, la réduction du maximum des gains assurables, la diminution des prestations pour ceux qui recourent de façon répétée au régime et l'abaissement de la durée maximale de versement des prestations.
- Les prestations aux personnes âgées se composent des paiements de Sécurité de la vieillesse, de Supplément de revenu garanti et d'allocation aux conjoints. Leur total a augmenté de 0,6 milliard de dollars en 1996-97, en raison de la hausse du montant moyen des prestations et d'une augmentation du nombre de bénéficiaires.

Les principaux transferts aux autres administrations publiques comprennent les sommes versées en espèces au titre du Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux (TCSPS), la péréquation, les transferts aux territoires, les paiements de remplacement de programmes permanents et un certain nombre de programmes de moindre envergure. Les transferts nets en espèces ont diminué de 3,9 milliards de dollars en 1996-97, principalement au titre du TCSPS.

- Dans le budget de 1995, le gouvernement a institué le TCSPS, un nouveau transfert global, en remplacement du Financement des programmes établis (FPE) et du Régime d'assistance publique du Canada (RAPC). Les droits au titre du TCSPS ont été fixés à 26,9 milliards de dollars pour 1996-97, soit 2,8 milliards de moins que les droits comparables de FPE et de RAPC en 1995-96. Le montant total des droits – qui mesure le mieux le volume de l'aide fédérale – est versé sous forme de points d'impôt, ou transferts fiscaux, et d'espèces, ou transferts monétaires. Les transferts fiscaux représentent la valeur des «points d'impôt» que le gouvernement fédéral a mis à la disposition des provinces en réduisant ses taux d'imposition pour que les provinces

puissent accroître les leurs en conséquence, sans effet net sur les contribuables. La valeur de ces points d'impôt varie en fonction des assiettes applicables – le revenu des particuliers et les bénéficiaires des sociétés. Étant donné que ces derniers s'accroissent à peu près au même rythme que l'économie, la valeur des points d'impôt transférés augmente-t-elle aussi. Même si le total des droits au titre du TCSPS ne changeait pas, les transferts en espèces diminueraient en raison de l'augmentation de valeur des transferts fiscaux. En 1996-97, donc, 2,8 milliards de dollars sur la baisse de 3,9 milliards des transferts en espèces au titre du TCSPS étaient directement attribuables à la réduction du total des droits. Le reste s'explique par l'augmentation de valeur des transferts fiscaux et la récupération des paiements en trop des années précédentes au titre du FPE.

Lorsqu'on exclut les principaux programmes de transfert, il reste ce qu'on appelle les dépenses de programmes directes – les autres paiements de transfert, les dépenses liées aux sociétés d'État, la défense, ainsi que les dépenses de fonctionnement et d'immobilisations des autres ministères et organismes fédéraux.

- Les dépenses à ce chapitre se sont élevées à 48,3 milliards de dollars en 1996-97, en baisse de 2,8 milliards, soit 5,4 p. 100, par rapport à 1995-96. La baisse réelle est en fait plus importante (3,5 milliards de dollars), car la taxe de transport aérien a été reclassée dans les recettes budgétaires en 1996-97, alors qu'elle était déduite des dépenses de programmes en 1995-96. Pendant cet exercice-là, la baisse avait été de 5,6 milliards de dollars.
- La diminution enregistrée en 1996-97 s'explique principalement par les réductions découlant de l'Examen des programmes, ainsi que le prévoyait le budget de 1995. L'Examen des programmes fédéraux visait à déterminer les façons les plus efficaces et économiques d'exécuter les programmes et de fournir les services.

Au chapitre des dépenses de programmes directes :

- Les autres paiements de transfert ont baissé de 0,7 milliard de dollars, ou 3,8 p. 100. Les mesures liées à l'Examen des programmes ont touché ce poste surtout en 1995-96, alors que les dépenses avaient diminué de 1,8 milliard de dollars. L'Examen des programmes a entraîné

des changements fondamentaux du réseau de transport au Canada, des subventions agricoles et des subventions aux entreprises.

- Les dépenses liées aux sociétés d'État ont été réduites de 0,7 milliard de dollars, soit 17,2 p. 100, en 1996-97. La baisse est imputable aux mesures découlant de l'Examen des programmes, ainsi qu'à l'amélioration de la situation financière des sociétés d'État entreprises en 1996-97.
- Dans le domaine de la défense, les dépenses ont diminué de 1,4 milliard de dollars, sous l'effet des réductions annoncées dans les budgets de 1994 et de 1995, ainsi que d'un redressement comptable lié à la différence entre le passif inscrit au titre du Compte des pensions de retraite des Forces canadiennes et l'obligation actuarielle.
- Les autres dépenses ministérielles englobent les frais de fonctionnement de l'administration fédérale et le coût des services particuliers fournis au public, par exemple :
 - les soins de santé dispensés aux autochtones et aux anciens combattants;
 - les recherches effectuées par les ministères fédéraux;
 - l'administration des parcs nationaux et des lieux historiques;
 - la perception des impôts et taxes;
 - le fonctionnement des établissements correctionnels fédéraux et les services policiers;
 - la mise en œuvre de programmes tels que les prestations aux personnes âgées et l'assurance-emploi.

Les dépenses n'ont à peu près pas changé dans ce domaine par rapport à 1995-96. Cela est attribuable en partie au reclassement de la taxe de transport aérien, inscrite dans les recettes budgétaires en 1996-97, alors qu'elle était déduite des autres dépenses ministérielles en 1995-96. Si les chiffres avaient été présentés de la même manière, on aurait enregistré une baisse d'environ 0,7 milliard de dollars entre 1995-96 et 1996-97. En 1995-96, l'ensemble des autres dépenses ministérielles avait subi un recul de 11,3 p. 100, sous l'effet des mesures de restriction prises dans le budget de 1994 et dans le cadre de l'Examen des programmes.

LES BESOINS FINANCIERS OU L'EXCÉDENT, ET LA DETTE

Les besoins financiers représentent l'écart entre les décaissements et les encaissements de l'État. Ils sont inférieurs au déficit, car ils tiennent compte des ressources nettes dégagées par les opérations non budgétaires. Ces dernières comprennent les prêts, placements et avances, les comptes de pension des employés de l'État, les autres comptes déterminés et les autres actifs et passifs financiers. De plus, le déficit budgétaire est calculé en grande partie selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Le passage de la comptabilité d'exercice à la méthode de caisse est également reflété dans les opérations non budgétaires.

Les opérations non budgétaires se sont soldées en 1996-97 par des ressources nettes de 10,2 milliards de dollars, en baisse de 1,2 milliard par rapport à l'exercice précédent. Cette baisse est attribuable en bonne partie à la vente des Chemins de fer nationaux du Canada en 1995-96.

Étant donné un déficit budgétaire de 8,9 milliards de dollars et les ressources nettes de 10,2 milliards de dollars dégagées par les opérations non budgétaires, le gouvernement fédéral a enregistré un excédent financier net, hors opérations de change, de 1,3 milliard de dollars en 1996-97. Il s'agit du premier excédent depuis 1969-70. En 1995-96, on avait enregistré des besoins financiers nets de 17,2 milliards de dollars.

Les besoins financiers ou l'excédent totaux comprennent les activités du Compte du fonds des changes, dont l'objet est de promouvoir l'ordre et la stabilité du dollar canadien sur le marché des changes. À cette fin, le Fonds achète des devises (vend des dollars canadiens) lorsque la monnaie canadienne subit des pressions à la hausse et vend des devises (achète des dollars canadiens) lorsque notre monnaie subit des pressions à la baisse. En 1996-97, ces opérations se sont soldées par des besoins nets de 7,8 milliards de dollars, comparativement à 4,7 milliards en 1995-96.

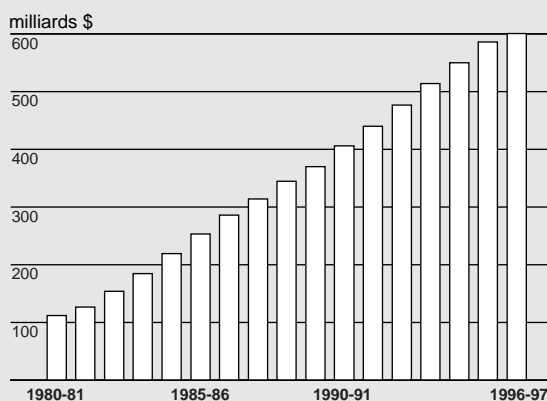
Lorsqu'on tient compte des besoins nets découlant des opérations de change, l'ensemble des besoins financiers – le déficit budgétaire moins les opérations non budgétaires et les opérations de change – s'est élevé à 6,5 milliards de dollars en 1996-97, comparativement à 15,4 milliards en 1995-96.

Pour financer ces besoins, le gouvernement contracte des emprunts sur les marchés ou effectue des prélèvements sur son encaisse. Les emprunts totaux auprès du secteur privé (les opérations de la dette non échue) se sont chiffrés à 7,3 milliards de dollars en 1996-97, contre 28,5 milliards en 1995-96. L'encaisse s'établissait donc à 9,4 milliards au 31 mars 1997, en hausse de 0,8 milliard par rapport au 31 mars 1996.

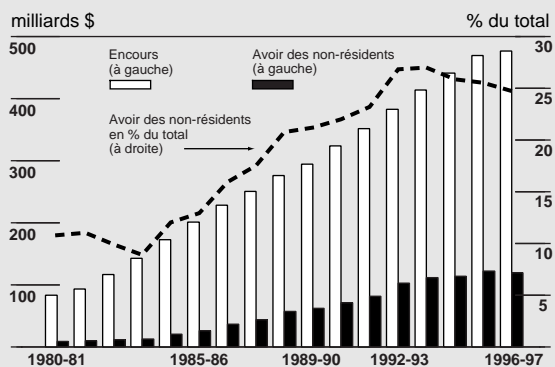
Tableau 5

Les besoins financiers ou l'excédent, et la dette

	1993-94	1994-95	1995-96	1996-97
	(milliards de dollars)			
Déficit budgétaire	-42,0	-37,5	-28,6	-8,9
Opérations non budgétaires	12,2	11,6	11,4	10,2
Besoins financiers ou excédent (hors opérations de change)	-29,9	-25,8	-17,2	1,3
Besoins financiers ou excédent (opérations de change)	-2,1	-1,4	-4,7	-7,8
Besoins financiers ou excédent	-32,0	-27,3	-21,9	-6,5
Opérations de la dette non échue	31,2	27,0	28,5	7,3
Variation de l'encaisse	-0,7	-0,2	6,7	0,8
Encaisse au 31 mars	2,1	1,9	8,6	9,4

Dettes portant intérêt

Source : Comptes publics du Canada

Portefeuilles étrangers de titres du gouvernement canadien

Source : Statistique Canada

La dette portant intérêt, qui comprend la dette non échue et les sommes empruntées aux comptes de pension et aux autres comptes, se chiffrait à 600,6 milliards de dollars au 31 mars 1997, contre 586,4 milliards au 31 mars de l'exercice précédent. Sur ce total, 23 milliards étaient libellés en devises, en hausse de 6,2 milliards par rapport au 31 mars 1996.

Les portefeuilles étrangers de titres du gouvernement canadien étaient estimés à 119,7 milliards de dollars à la fin du mois de mars 1997, soit 25,1 p. 100 de la dette totale contractée sur les marchés par le gouvernement. Ce pourcentage est à peu près le même que pour l'exercice précédent.

Tableau 6

Encours de la dette en fin d'exercice

	1993-94	1994-95	1995-96	1996-97
	(milliards de dollars)			
Dettes portant intérêt				
Dette non échue	414,0	441,0	469,5	476,9
Comptes de pension et autres comptes	100,5	109,2	116,9	123,7
Total de la dette portant intérêt	514,5	550,2	586,4	600,6
Autres passifs	31,9	34,6	38,3	40,1
Passif total (dette brute)	546,4	584,8	624,7	640,7
Moins : actifs financiers	38,2	39,1	50,4	57,5
Déficit accumulé (dette publique nette)	508,2	545,7	574,3	583,2

LA «CARTE DE POINTAGE»

Dans cette section, les chiffres réels observés au titre d'un certain nombre d'indicateurs économiques et des résultats financiers sont comparés aux prévisions faites dans les budgets de mars 1996 et de février 1997.

L'objectif de déficit pour 1996-97, énoncé dans le budget de mars 1996, s'établissait à 24,3 milliards de dollars. La stratégie financière globale du gouvernement consiste à se fixer des objectifs de déficit, en fonction de la moyenne des prévisions économiques du secteur privé disponibles à ce moment. En outre, une marge de prudence est appliquée à la moyenne des prévisions du secteur privé en matière de taux d'intérêt (et l'on tient compte de l'incidence de ces taux sur la production et sur l'inflation). Cette façon de faire est conforme aux conseils prodigués par des économistes du secteur privé lors d'une réunion tenue en décembre 1993 et aux recommandations formulées par le Comité permanent des finances de la Chambre des communes. Ces objectifs incorporent aussi une réserve pour éventualités, dans le but de couvrir les risques inhérents aux imprévus et les imprécisions inévitables des modèles économiques et financiers servant à traduire les hypothèses économiques en prévisions budgétaires détaillées. Cette réserve s'élevait à 2,5 milliards de dollars pour l'exercice de 1996-97.

L'hypothèse faite dans le budget de mars 1996 était que la croissance économique se révélerait faible au premier semestre de l'année, en raison d'un ralentissement aux États-Unis et de l'effet retardé des taux d'intérêt élevés enregistrés en 1996. On s'attendait toutefois à ce que, grâce à la diminution des tensions inflationnistes aux États-Unis, combinée aux progrès accomplis au niveau tant fédéral que provincial dans la réduction des déficits budgétaires, les taux d'intérêt baissent tout au long de 1996 et favorisent une croissance plus vigoureuse au second semestre. Pour la planification du budget, on projetait une croissance économique de 1,8 p. 100 seulement, comparativement à 2,2 p. 100 en 1995. On présumait que les taux d'intérêt à court terme s'établiraient à 5,8 p. 100 en moyenne en 1996, en baisse par rapport au niveau de 7 p. 100 enregistré en 1995. Les taux

à long terme, selon l'hypothèse retenue pour la planification du budget, devaient passer de 8,2 p. 100 en 1995 à 7,7 p. 100 en 1996.

La croissance économique a été plus faible que prévu au premier semestre de 1996. Le PIB réel n'a progressé que de 1,5 p. 100, les exportations de même que la demande intérieure marquant un fléchissement considérable. Aussi les revenus nominaux – l'assiette dont dépendent les recettes budgétaires du gouvernement fédéral – ont-ils baissé. Par contre, les taux d'intérêt ont diminué beaucoup plus que prévu dans le budget de 1996. La baisse s'est établie à 160 points de base pour les taux à court terme et à 50 points de base pour les taux à long terme.

Se chiffrant à 8,9 milliards de dollars, le déficit de l'exercice 1996-97 a été inférieur de 15,4 milliards à l'objectif de 24,3 milliards. Les recettes budgétaires ont été supérieures de 5,9 milliards, les dépenses de programmes inférieures de 4,2 milliards et les frais de la dette publique, inférieurs de 2,8 milliards. Quant à la réserve pour éventualités de 2,5 milliards de dollars, elle ne s'est pas révélée nécessaire.

La hausse des recettes par rapport aux prévisions s'explique pour plus de moitié par des facteurs ponctuels ou spéciaux qui n'étaient pas pris en considération au moment du budget de 1996. Mentionnons le produit net de la vente du Système de navigation aérienne (1,5 milliard de dollars), la perception accélérée des cotisations d'assurance-emploi pour les travailleurs gagnant plus que le maximum de la rémunération assurable annuelle (1 milliard de dollars) et le reclassement de la taxe de transport aérien (0,7 milliard de dollars), passée des dépenses de programmes aux recettes budgétaires. Pour le reste (2,7 milliards de dollars), la différence est attribuable principalement aux sommes plus élevées que prévu qui ont été perçues au titre de l'impôt des sociétés (en hausse de 1,9 milliard de dollars) et des autres impôts directs (0,7 milliard de dollars), surtout au chapitre des retenues fiscales sur les non-résidents, la faiblesse prévue des impôts perçus ne s'étant pas concrétisée.

Parmi les grands postes de dépenses de programmes, les principaux transferts aux particuliers ont été plus faibles de 1,7 milliard de dollars, tandis que les dépenses de programmes directes étaient en baisse de 2 milliards de dollars. La diminution des prestations d'assurance-emploi (AE) explique en majeure partie la baisse des transferts aux particuliers, le nombre de bénéficiaires de l'AE ayant été beaucoup plus faible que prévu. Au chapitre des dépenses de programmes directes, l'augmentation des autres transferts a été compensée, et au-delà, par la diminution des autres postes. La hausse des autres transferts est attribuable à des réaffectations de ressources, au détriment des autres composantes des dépenses de programmes directes. La baisse globale de ces dernières est attribuable à des redressements comptables plus faibles que prévu en fin d'exercice. Des modifications aux modes de fonctionnement, ces dernières années, ont permis aux ministères de reporter une partie des ressources non utilisées mais engagées, assurant ainsi une meilleure gestion économique des ressources et réduisant l'incitation à dépenser en fin d'exercice.

Les frais de la dette publique ont été inférieurs de 2,8 milliards de dollars au chiffre prévu dans le budget de 1996, grâce à des taux d'intérêt plus faibles.

Les opérations non budgétaires ont été un peu moins élevées que prévu dans le budget de 1996. Cependant, comme le déficit s'est révélé de beaucoup inférieur au chiffre attendu, on a enregistré en 1996-97 un excédent financier de 1,3 milliard de dollars, plutôt que des besoins nets de 13,7 milliards de dollars.

Le déficit réel de l'exercice de 1996-97 s'est inscrit à 10,1 milliards de dollars en dessous de l'estimation de 19 milliards présentée dans

le budget de 1997. Les recettes budgétaires ont été supérieures de 5,4 milliards, les dépenses de programmes inférieures de 4,2 milliards et les frais de la dette publique plus faibles de 0,5 milliard. Tous les postes de recettes budgétaires ont été plus élevés que prévu, à l'exception des rentrées d'impôt sur le revenu des particuliers. Les résultats plus favorables qui ont été enregistrés sont imputables en bonne partie à une croissance économique nettement plus vigoureuse que prévu au dernier trimestre de 1996-97 et à des redressements moins élevés que prévu en fin d'exercice. Parmi les recettes budgétaires, les rentrées d'impôt des sociétés ont augmenté de 1,2 milliard de dollars. Environ 30 p. 100 des sommes totales perçues à ce titre pendant l'exercice sont reçues par le Trésor en février et en mars, la période de règlement de la plupart des grandes sociétés. De ce fait, il est difficile d'estimer les résultats de l'exercice. Comme les bénéfices des sociétés n'ont guère changé en 1996 par rapport à l'année précédente, on s'attendait à des rentrées relativement faibles pendant la période de règlement en question; or, cela n'a pas été le cas. Le produit de la TPS a lui aussi été supérieur de 1,2 milliard de dollars au montant estimé dans le budget de 1997, les rentrées étant extrêmement élevées au dernier trimestre de l'exercice grâce à la vigueur de la consommation. Les autres recettes ont été supérieures de 1,9 milliard de dollars, en partie à cause des redressements comptables de fin d'exercice. Quant à la diminution des dépenses de programmes par rapport aux prévisions, elle est attribuable principalement aux dépenses directes (en baisse de 3,4 milliards de dollars), à cause surtout de redressements comptables moins élevés que prévu en fin d'exercice.

Tableau 7

La «carte de pointage»

	Réels	Budget de 1996 (prévision)	Budget de 1997 (estimation)
		(pourcentage)	
Indicateurs économiques			
PIB réel	1,5	1,8	1,4
PIB nominal			
Variation en %	2,8	3,3	2,7
En milliards \$	798	806	798
Taux d'intérêt			
Bons du Trésor à 91 jours	4,3	5,8	4,2
Obligations à 10 ans du gouvernement	7,2	7,7	7,2
		(milliards de dollars)	
Résultats financiers			
Recettes budgétaires			
Impôt sur le revenu des particuliers	63,3	63,5	63,3
Impôt des sociétés	17,0	15,1	15,8
Cotisations d'assurance-emploi	19,8	18,8	19,6
Taxe sur les produits et services	18,1	17,9	16,9
Taxes et droits de vente et d'accise	11,0	10,4	10,1
Autres recettes	11,7	9,3	9,8
<i>Total</i>	<i>140,9</i>	<i>135,0</i>	<i>135,5</i>
Dépenses de programmes			
Principaux transferts aux particuliers	34,0	35,7	34,7
Principaux transferts aux autres administrations	22,6	23,0	22,6
Autres transferts	17,5	15,5	18,3
Dépenses des sociétés d'État	3,6	4,2	4,3
Défense	8,5	9,8	9,6
Dépenses de fonctionnement des autres ministères	18,7	20,8	19,5
<i>Total</i>	<i>104,8</i>	<i>109,0</i>	<i>109,0</i>
Frais de la dette publique	45,0	47,8	45,5
Réserve pour éventualités	0,0	2,5	0,0
Déficit	-8,9	-24,3	-19,0
Opérations non budgétaires	10,2	10,6	13,0
Besoins financiers ou excédent (hors opérations de change)	1,3	-13,7	-6,0



OPINION DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONDENSÉS DU GOUVERNEMENT DU CANADA

Au ministre des Finances

Les états financiers condensés ci-joints sont dérivés des états financiers complets du gouvernement du Canada, et sont composés de l'état de l'actif et du passif au 31 mars 1997 et des états des recettes, des dépenses et du déficit accumulé, de l'évolution de la situation financière et des opérations pour l'exercice terminé à cette date.

Dans mon rapport de vérificateur du 28 juillet 1997, j'ai formulé une restriction, à savoir qu'à l'exception de la comptabilisation au passif de l'opération de 800 millions de dollars concernant la Fondation canadienne pour l'innovation, qui a pour effet de surévaluer le déficit, les créiteurs et les charges à payer ainsi que le déficit accumulé de 1996-1997 du même montant, les états financiers complets sont présentés fidèlement, à tous égards importants, selon les conventions comptables énoncées par le gouvernement du Canada et présentées dans la note 1 aux états financiers.

La responsabilité des états financiers condensés incombe à la direction. Ma responsabilité consiste à comparer les états financiers condensés avec les états financiers complets du gouvernement du Canada. À mon avis, les états financiers ci-joints résumant fidèlement, à tous égards importants, les états financiers complets connexes (sur lesquels j'ai formulé une restriction).

Le vérificateur général du Canada,

A handwritten signature in black ink, appearing to read "L. Denis Desautels".

L. Denis Desautels, FCA

Ottawa, Canada
le 28 juillet 1997

LES ÉTATS FINANCIERS CONDENSÉS DU GOUVERNEMENT DU CANADA

Le but fondamental de ces états financiers condensés est de donner un aperçu au Parlement et au public des activités et des ressources financières dont le gouvernement est responsable. Il incombe au gouvernement de veiller à l'intégrité et à l'objectivité de ces états financiers.

Les états financiers condensés présentent la situation financière du gouvernement à la fin de l'exercice, ainsi que les résultats de ses opérations, le déficit, les besoins financiers et l'évolution de la situation financière pour l'exercice. Ces états

financiers et les notes qui les accompagnent sont tirés des états financiers vérifiés et présentés sous une forme résumée. Ceux-ci se trouvent dans la section 1 du volume I des *Comptes publics du Canada* 1997, qui seront déposés devant le Parlement plus tard cette année. Ces états financiers condensés ont été préparés par le gouvernement du Canada en conformité avec les conventions comptables énoncées dans les notes complémentaires de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Tableau 8

Gouvernement du Canada État condensé des recettes et dépenses pour l'exercice terminé le 31 mars 1997

	1997	1996
	(millions de dollars)	
Recettes		
Recettes fiscales		
Impôts sur le revenu	87,989	82,838
Taxes et droits d'accise	31,970	30,086
Cotisations d'assurance-emploi	19,816	18,510
	<hr/>	<hr/>
Recettes non fiscales	139,775	131,434
	12,697	10,659
Total des recettes brutes	152,472	142,093
Montants déduits pour obtenir les recettes	11,576	11,792
Total des recettes nettes	140,896	130,301
Dépenses		
Paiements de transfert		
Prestations de sécurité de la vieillesse et paiements connexes	21,207	20,430
Prestations d'assurance-emploi	12,380	13,476
Paiements à d'autres paliers de gouvernement	22,564	26,474
Autres paiements de transfert	25,571	26,168
	<hr/>	<hr/>
Dépenses des sociétés d'État	4,823	6,040
Autres dépenses de programmes	29,851	31,217
Total des dépenses de programmes brutes	116,396	123,805
Montants déduits pour obtenir les dépenses de programmes nettes	11,576	11,792
Total des dépenses de programmes nettes	104,820	112,013
Intérêts sur la dette	44,973	46,905
Total des dépenses nettes	149,793	158,918
Déficit de l'exercice	8,897	28,617
Déficit accumulé		
Au début de l'exercice	574,289	545,672
À la fin de l'exercice	583,186	574,289

Tableau 9

Gouvernement du Canada
État condensé de l'actif et du passif
au 31 mars 1997

	1997	1996
	(millions de dollars)	
Passif		
Passif à court terme et provisions		
Créditeurs et charges à payer	29,667	28,584
Provisions pour garanties et avantages sociaux	10,433	9,730
	<u>40,100</u>	<u>38,314</u>
Dette portant intérêt		
Régimes de retraite et autres comptes		
Régimes de retraite du secteur public	114,205	107,882
Régime de pensions du Canada (net des titres détenus)	3,718	3,636
Autres	5,782	5,322
	<u>123,705</u>	<u>116,840</u>
Dette non échue		
Obligations négociables	282,498	252,700
Bons du Trésor	135,400	166,100
Obligations d'épargne du Canada	32,470	30,460
Obligations pour le Régime de pensions du Canada	3,468	3,478
	<u>453,836</u>	<u>452,738</u>
Total à payer en monnaie canadienne	453,836	452,738
À payer en devises	23,016	16,809
	<u>476,852</u>	<u>469,547</u>
<i>Total de la dette portant intérêt</i>	<i>600,557</i>	<i>586,387</i>
Total du passif	640,657	624,701
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	10,175	9,044
Débiteurs (déduction faite de la provision pour créances douteuses)	4,416	5,972
	<u>14,591</u>	<u>15,016</u>
Comptes d'opérations de change	26,813	19,054
Prêts, placements et avances		
Sociétés d'État entreprises	13,842	14,663
Autres	12,779	12,949
	<u>26,621</u>	<u>27,612</u>
Moins provision pour moins-value	10,554	11,270
	<u>16,067</u>	<u>16,342</u>
Total de l'actif	57,471	50,412
Déficit accumulé	583,186	574,289

Gouvernement du Canada
Notes aux états financiers condensés

Introduction

Les présentes notes résument brièvement les conventions comptables du gouvernement du Canada ainsi que d'autres informations liées à ces états financiers condensés. Pour plus de précisions sur les conventions comptables et pour plus de renseignements sur la situation financière ainsi que sur les résultats des opérations du gouvernement, le lecteur est prié de se reporter aux états financiers vérifiés qui sont présentés dans la section 1 du volume I des *Comptes publics du Canada* 1997.

Principales conventions comptables

Périmètre comptable

Le périmètre comptable du gouvernement du Canada comprend les activités financières de tous les ministères, organismes, sociétés et fonds qui appartiennent au gouvernement ou qui sont contrôlés par celui-ci et qui doivent rendre compte au Parlement, à l'exception du Régime de pensions du Canada et des sociétés d'État entreprises. Le Régime de pensions du Canada, qui est contrôlé conjointement par le gouvernement fédéral et les provinces participantes, est financé au moyen des cotisations que versent les employés, leurs employeurs et les travailleurs indépendants, de

Tableau 10

Gouvernement du Canada
État condensé de l'évolution de la situation financière
pour l'exercice terminé le 31 mars 1997

	1997	1996
	(millions de dollars)	
Besoins de trésorerie nets		
Encaisse provenant des (besoins de trésorerie pour les) activités de fonctionnement		
Déficit de l'exercice	(8,897)	(28,617)
Plus dépenses sans incidence sur la trésorerie	9,228	9,583
<i>Encaisse provenant du (besoins de trésorerie pour le) fonctionnement</i>	331	(19,034)
Paiements nets des régimes de retraite et autres comptes	(3,902)	(3,182)
Changement net de l'actif et du passif à court terme	4,165	2,372
	594	(19,844)
Besoins de trésorerie pour les activités d'investissement		
Augmentation nette des comptes d'opérations de change	7,759	4,704
Diminution nette des prêts, placements et avances	(991)	(3,660)
	6,768	1,044
Besoins de trésorerie nets	6,174	20,888
Financés par :		
Augmentation (diminution) nette des emprunts		
Monnaie canadienne	1,098	28,661
Devises	6,207	(112)
	7,305	28,549
Changement net de l'encaisse	1,131	7,661
Encaisse au début de l'exercice	9,044	1,383
Encaisse à la fin de l'exercice	10,175	9,044

même qu'au moyen des intérêts sur les placements, qui consistent principalement en titres des gouvernements provinciaux. Les sociétés d'État entreprises, qui sont comptabilisées dans les placements, ne dépendent pas du gouvernement pour le financement de leurs activités.

Méthode de comptabilité

En général, les opérations du gouvernement sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice, à deux exceptions importantes près :

- les recettes fiscales et les remboursements d'impôt sont généralement comptabilisés selon la méthode de la comptabilité de caisse (lorsque les impôts sont perçus et les remboursements effectués), à l'exception de certains remboursements importants qui sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice;

- les immobilisations et les stocks sont totalement imputés aux dépenses au moment de l'acquisition ou de la construction.

En conséquence, seuls les avoirs financiers sont comptabilisés dans l'état condensé de l'actif et du passif car ils peuvent servir à acquitter des éléments de passif ou à financer des activités futures. Ils comprennent l'encaisse, les réserves d'or, les débiteurs, ainsi que les prêts, placements et avances. L'actif est comptabilisé selon la méthode d'évaluation au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette estimative, sauf dans le cas des réserves d'or (1997 – 3,1 millions d'onces à 67,20 dollars l'once; 1996 – 3,3 millions d'onces à 69,51 dollars l'once), qui est évalué à son coût approximatif en devises.

Les éléments de passif sont généralement comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les obligations découlant des régimes

de retraite du secteur public et des indemnités de cessation d'emploi sont déterminées selon une méthode actuarielle. Des provisions pour réduction de valeur sont établies pour les garanties d'emprunt non exécutées, pour les prêts à des conditions de faveur et les prêts consentis aux États souverains, et pour d'autres obligations. La dette non échue est comptabilisée à la valeur nominale et les montants en devises ont été convertis en dollars canadiens aux taux en vigueur au 31 mars.

Quelques montants dans ces états financiers, comme les régimes de retraite du secteur public, sont basés sur les prévisions et les hypothèses, qui sont présumées raisonnables pour ce moment. Selon leur nature, ces estimations sont assujetties à l'incertitude relative à la mesure. Si les événements réels diffèrent de ces prévisions et ces hypothèses, ils pourraient avoir un effet important sur les résultats indiqués dans les états financiers condensés des années ultérieures.

Les chiffres de 1996 sont reclassés afin de se conformer à la présentation de l'exercice en cours.

Présentation des recettes et des dépenses au brut

Les montants figurant dans l'état condensé des recettes et dépenses sont présentés sur une base brute seulement. Les recettes brutes comprennent les recettes des sociétés d'État consolidées et les recettes des ministères qui, sur une base nette, sont déduites des dépenses pour fins de présentation du budget et des autorisations parlementaires. Les dépenses brutes comprennent les dépenses déterminées par le biais du régime fiscal, tels que la prestation fiscale pour enfants et les crédits d'impôt trimestriels relatifs à la taxe sur les produits et services (TPS), qui sont déduits des recettes sur une base nette. L'état des recettes et dépenses dans les états financiers vérifiés de la section 1 du volume I des *Comptes publics du Canada* présente à la fois des chiffres bruts et des chiffres nets.

Autorisations des opérations

Le gouvernement doit obtenir l'autorisation du Parlement pour percevoir des recettes, pour dépenser ou pour emprunter. Les autorisations de dépenser sur une base nette accordées par le Parlement se chiffraient à 153,5 milliards de dollars (163,1 milliards de dollars en 1996), alors

que 149,8 milliards de dollars (158,9 milliards de dollars en 1996) ont été dépensés. Sur des autorisations d'emprunter de 18,7 milliards de dollars (28,9 milliards de dollars en 1996), 6,8 milliards de dollars (28,7 milliards de dollars en 1996) ont été employés.

Régimes de retraite du secteur public

Aucune caisse de retraite distincte n'est constituée pour assurer le paiement de prestations de retraite aux employés du gouvernement, ainsi qu'aux parlementaires, aux membres des Forces canadiennes, à ceux de la Gendarmerie royale du Canada et aux juges. Les obligations découlant des régimes de retraite sont déterminées annuellement en se fondant sur les meilleures hypothèses démographiques et économiques influant sur le calcul de ces obligations. Des variations dans ces hypothèses peuvent entraîner une augmentation ou une baisse importante des obligations estimatives.

Engagements contractuels

La nature des activités du gouvernement l'oblige à négocier des marchés qui sont importants à l'égard de sa situation financière actuelle ou qui auront un effet important sur ses dépenses futures. Les engagements contractuels ont trait aux accords de paiements de transfert, aux acquisitions d'immobilisations et d'autres achats, aux contrats de location-exploitation et de location-acquisition, au financement d'organisations internationales et aux régimes de prestations pour les anciens combattants. Au 31 mars 1997, les engagements contractuels s'élevaient à environ 27 milliards de dollars (26 milliards de dollars en 1996). Les paiements annuels estimatifs auxquels ces engagements donneront lieu au cours des cinq prochains exercices passent de 6,9 milliards de dollars en 1998 à 3,5 milliards de dollars en 2002.

Programmes d'assurance

Trois sociétés d'État entreprises – la Société d'assurance-dépôts du Canada, la Société canadienne d'hypothèques et de logement, et la Société pour l'expansion des exportations – administrent des programmes d'assurance pour le gouvernement. En principe, ces programmes sont autosuffisants, mais si ces sociétés manquent de fonds pour respecter leurs obligations, le gouvernement devra fournir les montants nécessaires. Au 31 mars 1997, le montant des

assurances en cours était d'environ 462 milliards de dollars (454 milliards de dollars en 1996). Le gouvernement est d'avis qu'aucun coût ne devra être encouru pour les réclamations relatives à ces programmes d'assurance.

Passif éventuel

De façon générale, le passif éventuel du gouvernement représente les obligations potentielles qui peuvent devenir des passifs réels lorsqu'un ou plusieurs événements futurs se réalisent ou ne se réalisent pas. Ceux-ci sont comptabilisés dans les comptes du Canada lorsqu'ils deviennent un passif réel. Par contre, les pertes découlant des garanties d'emprunts, incluant celles résultant des emprunts des sociétés d'État entreprises, sont enregistrées

comme passif lorsqu'il est probable qu'on devra faire un paiement dans le futur et lorsque le montant de la perte peut être estimé avec suffisamment de précision.

Le passif éventuel provient de l'exercice de garanties, d'éventualités environnementales, de capital sujet à appel dans les organisations internationales, de réclamations et de causes en instance et imminentes, et d'autres éléments du même genre. Au 31 mars 1997, le passif éventuel s'élevait à environ 71,7 milliards de dollars (68,7 milliards de dollars en 1996), dont 5,3 milliards de dollars (5,4 milliards de dollars en 1996) étaient liés aux garanties d'emprunts et aux emprunts des sociétés d'État entreprises inscrits au passif dans les états financiers.

Autres sources de renseignements

Les Comptes publics du Canada

Les *Comptes publics du Canada*, conformément au paragraphe 64(1) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, sont déposés chaque automne par le président du Conseil du Trésor. Ils se présentent en deux volumes :

- le Volume I renferme les états financiers vérifiés du gouvernement du Canada ainsi que des tableaux et des renseignements à l'appui;
- le Volume II fournit des détails sur les opérations financières par ministère (Partie I) ainsi que des renseignements et des analyses supplémentaires (Partie II).

Le budget

Le budget, qui est habituellement déposé en février, présente le plan global du gouvernement en matière de recettes et de dépenses, dont le résultat détermine le déficit budgétaire. Le budget présente également les propositions de modifications fiscales.

Le Budget des dépenses

Le *Budget des dépenses* comprend les plans de dépenses détaillés qui sont présentés chaque printemps au Parlement. Il comporte trois parties :

- la Partie I présente un aperçu du plan de dépenses du gouvernement;
- la Partie II détaille les dépenses par ministère, organisme et programme;
- la Partie III fournit des détails supplémentaires sur chaque ministère et ses programmes.

Le Rapport sur les opérations d'emprunt

Ce document annuel donne un aperçu des emprunts contractés par le gouvernement fédéral. Il expose les principaux éléments de la stratégie qu'applique actuellement le gouvernement fédéral en matière de dette publique et décrit les divers aspects stratégiques et opérationnels du programme de gestion de la dette ainsi que des activités de gestion de la trésorerie au cours du dernier exercice.

La revue financière

Ce bulletin mensuel produit par le ministère des Finances expose les faits saillants des résultats financiers du gouvernement fédéral ainsi que les raisons des principales variations.